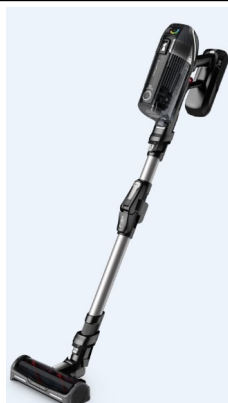


GROUPE SEB FRANCE rappelle X Force Flex 14.60 ; X Force Flex 15.60



- X Force Flex 14.60 ; X Force Flex 15.60
- Marque : **Rowenta**
- GTIN 3221616004573, GTIN 3221616004580, GTIN 3221616004597, GTIN 3221616034303, GTIN 3221616059832, GTIN 3221616004573, GTIN 3221616060449, GTIN 3221616133044, GTIN 3221616147546, GTIN 4210101977026, GTIN 3221616104952, GTIN 3700342465679, GTIN 3700342453614, GTIN 3221616095212, GTIN 3700342465662, GTIN 3700342465310, GTIN 3700342481839, GTIN 3700342459418, GTIN 3221616140875
- Date début/fin de commercialisation : du 01/09/2021 au 15/09/2025
- Informations complémentaires : le QR code conduit vers le site internet permettant d'identifier les produits concernés par le rappel.
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Fnac Darty; Boulanger; But; Conforama; Amazon; Electro depot; Cdiscount; Carrefour; Ubaldi; Vente Privé; Cafom; Ravate Distri; Somaquin; La Compagnie Commerciale; SCIN; Showroomprivé; Galeries Molé; Redoute; L Laugier SAS; MDA; Digeq SA;**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Exclusivement** durant l'usage du produit, un événement thermique peut se produire dû à un défaut d'un composant du pack batterie. Ces événements peuvent impliquer une émission de fumée et parfois de flammes.
- Risques encourus par le consommateur : **Incendie**
Brûlures

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Réparation.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 28 février 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0974503623**
- Informations complémentaires publiques : **rapComplementInfoPublic**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre